

L'an mil. huit-cent-quatre-vingt-treize et le vingt-huit Juillet à huit heures et quart du soir.

Mariage

Mégier

Casimir. Adolphe. Coussaint

Par devant nous, Barat Jean, maire, officier de l'Etat civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens, de département de la Haute-Garonne, ont comparu: le citoyen Mégier Casimir, Adolphe, Coussaint, âgé de vingt-sept ans, cantonnier, né à Marignac Haute-Garonne, le premier Novembre mil. huit-cent-soixante-six fils majeur, du citoyen Mégier Louis, sans profession, et de Dujò Marie-Jeanne, son épouse, domiciliés à Montrejeau, procédant du consentement verbal de son père présent, et du consentement écrit de sa mère, passé devant M^{rs} Faure notaire à la résidence de Montrejeau, d'une part;

Et Arriou Marie-Pierrette, ménagère, née à Anla, Hautes-Pyrénées, le premier Juillet mil. huit-cent-soixante-dix, demeurant à Montrejeau, fille majeure de feu le citoyen Arriou Jacques cultivateur, demeurant à Anla quand vivait, et de Dutrey Dominique son épouse, ménagère, demeurant à Anla, présente et consentante d'autre part.

Arriou

Marie-Pierrette

g^{on} 2^e fille

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette mairie, les dimanches seize et vingt-trois juillet courant. Aucune opposition au mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux réquisitions des parties, nous leur avons donné lecture du Chapitre VI du Code Civil sur les droits et devoirs respectifs des époux. Après avoir interpellé les futurs époux et les père et mère, lesquels ont déclaré qu'il n'existe pas de contrat, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que le citoyen Mégier Casimir-Adolphe. Coussaint et Arriou Marie-Pierrette sont unis par le mariage.

En présence des citoyens: Servat Guillaume, âgé de vingt-sept ans, cordonnier, Outage François, âgé de vingt-trois ans, peintre, Cargeaux Jean-Marie, âgé de trente-un ans, cordonnier et Reulet Jean-Marie, âgé de trente ans, chef cantonnier, tous domiciliés à Montrejeau. Lesquels ainsi que les époux, le père de l'époux, ont signé avec nous, le présent acte, après lecture faite, non la mère de l'époux, qui de ce requise, a déclaré ne savoir.

Mégier Casimir

Arriou Marie-Pierrette

Servat Guillaume, Cargeaux Jean-Marie, Reulet Jean-Marie, Barat Jean

Naissance
Marie Thérèse
Junca

Marie Thérèse

fille

acte de naissance
à la mairie de Montrejeau
le dimanche 15 février 1917
avec M^{rs} Junca Marie
Thérèse
officier de l'état civil

L'an Mil huit Cent quatre vingt treize et le sept août à trois heures du soir.
Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens, de département de la Haute-Garonne, a comparu: le Citoyen Junca Jean Napoléon, âgé de trente ans, Cultivateur, demeurant à Montrejeau, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en cette commune le Cinq du courant à huit heures du soir, de lui déclarant et de l'ortel Marie, âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant aussi à Montrejeau, à laquelle enfant on a donné les prénoms de Marie Thérèse
Présents: les Citoyens Campet Jean Marie, âgé de trente quatre ans, Employé et Darassus Auguste, âgé de soixante ans, appariteur, domiciliés à Montrejeau, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Junca Jean Napoléon, Campet Jean Marie, Darassus Auguste, Barat Jean

M^{rs} décès à Toulouse le 15 février 1917

Décès

Bose

Jeanne Marie

Marie

L'an Mil huit Cent quatre vingt treize et le huit août à huit heures du matin.
Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens, de département de la Haute-Garonne, ont comparu: les Citoyens Carrère Jules, âgé de quarante sept ans, tapissier et Darassus Auguste, âgé de soixante ans, appariteur, domiciliés à Montrejeau et amis de la défunte ci dessous désignée lesquels nous ont déclaré que Bose Jeanne Marie, âgée de soixante cinq ans, née à Patone, demeurant à Montrejeau, ménagère, épouse d'Agel Jean Antoine, fille de feu Bose Jean Bernard, et de feu Donat Bertrande, est décédée le jour d'hier, à onze heures du matin dans sa maison d'habitation, sise rue Nationale.

Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite

Darassus Auguste, Barat Jean